

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 FEVRIER 2022

*Établi en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités
Territoriales*

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT-ET-UN DU MOIS DE FEVRIER, le Conseil Municipal de la Ville de Gray s'est réuni à 18H15, à la salle des Congrès, après convocations légales adressées aux conseillers municipaux le 15 février 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présidence de Monsieur Christophe LAURENÇOT, Maire.

Étaient présents : C. LAURENÇOT, J. DEBELLEMANIERE, Ph. GHILES, J. COLLINET, M. OLIVIER-PAQUIS, A. PAUFERT, M-F. MIALLET, J-C. GULOT, N. CAILLE, A. NOLY, D. HASSOUN, I. FOUILLOT, T. TEK, M. ROUSSELET, D. BERGELIN, J. FOURNIER, W. SEPREY, C. EUSEBIO, R. JAMES, A-M. PETREQUIN, M. VALLEE, C. DUREUX.

Étaient absents représentés : H. NAJI (pouvoir à J-C. GULOT), M. BRETON (pouvoir à C. LAURENÇOT), V. THOMAS (pouvoir à J. COLLINET), M. VASSILEV (pouvoir à J. DEBELLEMANIERE), C. CAZE (pouvoir à C. DUREUX).

Étaient absents : C. CUNEY (excusé), M. LOMBERGER.

Annick NOLY a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**INFORMATION DES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER ET DU
RENONCEMENT DE L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Le Conseil Municipal prend acte des renoncements de l'exercice du droit de préemption urbain pour les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) suivantes :

DATE DE DEPOT	ADRESSE DU TERRAIN	REFERENCE CADASTRALE	PRIX
09/12/2021	7 Bis Avenue du Maréchal Leclerc	AW 483	110 000,00 €
10/12/2021	4 B rue Moïse Lévy	AY 29	34 000,00 €
10/12/2021	5 Rue Moïse Lévy	AB 96	75 000,00 €
10/12/2021	26 Grande Rue	AC 199	115 000,00 €
16/12/2021	14 rue Vanoise	AB 757 - AB 758	32 000,00 €
17/12/2021	55B Faubourg des Perrières	AP 400	77 000,00 €
14/12/2021	2 Rue du Cimetière des Juifs	AW 431 - AW 433	96 000,00 €
22/12/2021	49 Rue Vanoise	AB 745	140 000,00 €
21/12/2021	87 Faubourg des Perrières	AR 28 - AR 29	165 000,00 €

23/12/2021	4 place Edmond Bour	AE 77	270 000,00 €
28/12/2021	79 bis Faubourg des Perrières	AR 15 AR 18 AR 19	89 000,00 €
05/01/2022	12 rue des cités jardins	AE 305	54 000,00 €
19/01/2022	4 rue du huit mai	AE 171	75 000,00 €
20/01/2022	2 rue du Docteur Prieur	AX 244 AX 245	95 000,00 €
25/01/2022	Rue Louis Chauveau	AE 281 - AE 282	80 040,00 €
31/01/2022	1 boulevard des grands moulins	AE 494	38 000,00 €
31/01/2022	11 rue Moïse Lévy	AB 481 - AB 657	170 000,00 €

INFORMATION DES DECISIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Le Conseil Municipal prend acte des décisions suivantes prises par le Maire dans le cadre de ses délégations consenties par délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020.

DATE DE SIGNATURE	DELEGATION D'ATTRIBUTION	INTITULE	N° DECISION
13/12/21	Louage	Convention de mise à disposition de la salle n°212 de la Maison pour Tous avec SYNDICAT UNSA 70	DEC-2021-146
14/12/21	Louage	Abrogation de la décision n°2021-138 relative à la convention de location des packs podium de la Salle des Congrès avec l'association la Troupe de Théâtre de Velesmes	DEC-2021-147
14/12/21	Louage	Convention de location de la Salle des congrès avec l'amicale du personnel	DEC-2021-148
15/12/21	Louage	Convention de location de la salle n°109 des locaux de la Maison pour Tous avec l'association PSYRATES	DEC-2021-149
23/12/21	Marchés Publics	Attribution du marché de maîtrise d'œuvre relatif à la construction du pôle éducatif Moïse Lévy	DEC-2021-150
10/01/22	Marchés Publics	Réhabilitation d'un bâtiment en halle couverte et école de musique – Lot 1 : Forages – Géothermie sur nappes - Avenant n°1	DEC-2022-1
10/01/22	Marchés Publics	Réhabilitation d'un bâtiment en halle couverte et école de musique – Lot 2 : Déconstruction – Gros œuvre - Micropieux - Avenant n°2	DEC-2022-2
10/01/22	Marchés Publics	Réhabilitation d'un bâtiment en halle couverte et école de musique – Lot 3 : Charpente – Ossature bois - Avenant n°1	DEC-2022-3
10/01/22	Marchés Publics	Réhabilitation d'un bâtiment en halle couverte et école de musique – Lot 4 : Couverture – Zinguerie - Avenant n°1	DEC-2022-4

10/01/22	Marchés Publics	Réhabilitation d'un bâtiment en halle couverte et école de musique – Lot 5 : Revêtements de façades - Avenant n°1	DEC-2022-5
10/01/22	Marchés Publics	Réhabilitation d'un bâtiment en halle couverte et école de musique – Lot 7 : Menuiseries extérieures bois - Avenant n°1	DEC-2022-6
10/01/22	Marchés Publics	Réhabilitation d'un bâtiment en halle couverte et école de musique – Lot 8 : Métallerie / Serrurerie - Avenant n°1	DEC-2022-7
10/01/22	Marchés Publics	Réhabilitation d'un bâtiment en halle couverte et école de musique – Lot 9 : Menuiseries intérieures bois / Mobilier - Avenant n°1	DEC-2022-8
10/01/22	Marchés Publics	Réhabilitation d'un bâtiment en halle couverte et école de musique – Lot 10 : Cloisons / Doublages / Plafonds / Peinture - Avenant n°1	DEC-2022-9
10/01/22	Marchés Publics	Réhabilitation d'un bâtiment en halle couverte et école de musique – Lot 11 : Chapes / Carrelage / Faïence - Avenant n°1	DEC-2022-10
10/01/22	Marchés Publics	Réhabilitation d'un bâtiment en halle couverte et école de musique – Lot 12 : Parquet - Avenant n°1	DEC-2022-11
10/01/22	Marchés Publics	Réhabilitation d'un bâtiment en halle couverte et école de musique – Lot 13 : Appareil élévateur - Avenant n°1	DEC-2022-12
10/01/22	Marchés Publics	Réhabilitation d'un bâtiment en halle couverte et école de musique – Lot 14 : Chauffage / Ventilation / Plomberie sanitaire - Avenant n°1	DEC-2022-13
10/01/22	Marchés Publics	Réhabilitation d'un bâtiment en halle couverte et école de musique – Lot 15 : Courant fort / Courants faibles / Eclairage - Avenant n°1	DEC-2022-14
10/01/22	Louage	Abrogation de la décision n°2021-134 relative à la convention de mise à disposition de la Salle des Congrès avec L'ASSOCIATION ALERTE GRAYLOISE	DEC-2022-15
13/01/22	Louage	Abrogation de la décision n°2021-139 relative à la convention de location de la Salle des Congrès avec L'ASSOCIATION TRI VAL DE GRAY	DEC-2022-16
14/01/22	Marchés Publics	Réhabilitation d'un bâtiment en halle couverte et école de musique – Lot 6 : Menuiseries extérieures acier - Avenant n°1	DEC-2022-17
17/01/22	Marchés Publics	Réhabilitation d'un bâtiment en halle couverte et école de musique – Lot 6 : Menuiseries extérieures acier - Avenant n°2	DEC-2022-18
25/01/22	Louage	Convention de location de la salle 108 de la Maison pour Tous avec la Société NEXITY	DEC-2022-19
25/01/22	Louage	Convention de location des packs podium de la Salle des congrès avec le Lycée Fertet	DEC-2022-20
25/01/22	Louage	Fin du contrat de location de l'appartement n°6 situé 35 rue Vanoise à Gray avec Monsieur Lenny MARTINEZ	DEC-2022-21
31/01/22	Louage	Convention de mise à disposition de la salle n°108 des locaux de la Maison pour Tous avec HABITAT 70	DEC-2022-22

01/02/22	Marchés Publics	Attribution du marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation du 13 Rue Thiers	DEC-2022-23
31/01/22	Louage	Convention de location de la Salle des congrès avec l'ASSOCIATION ART'O	DEC-2022-24
02/02/22	Louage	Contrat de location de l'appartement n° 3 et de la place de parking n° 8 situés 35 rue Vanoise à Gray – Avenant n° 1	DEC-2022-25
03/02/22	Louage	Abrogation de la décision n°2021-140 relative à la convention de mise à disposition de la Salle des Congrès avec la Paroisse Catholique de Gray	DEC-2022-26
07/02/22	Marchés Publics	Attribution du marché de maîtrise d'œuvre relatif à la restauration de la Tour du Musée	DEC-2022-27
11/02/2022	Louage	Convention de location de la salle des congrès avec l'association CITES DE CARACTERE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	DEC-2022-28
14/02/2022	Louage	Convention de location de la Salle Verte de la Halle Sauzay avec l'ASSOCIATION LA GRAYLOISE	DEC-2022-29

FINANCES

1. Attributions de compensation provisoires 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le montant des attributions de compensation provisoires 2022 de la Commune de Gray s'élevant à **263 374.00 €**.

2. Indemnisation amiable d'un sinistre en date du 18 décembre 2021 dont la responsabilité incombe à la Commune de Gray

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **AUTORISE** l'indemnisation amiable d'un montant de 2 394.24 € Toutes Taxes Comprises par la Commune de Gray pour le remplacement du vitabri mis à disposition par la Communauté de Communes qui a été dégradé le 18 décembre 2021 lors du marché de Noël.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un Adjoint à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3. Indemnisation amiable d'un sinistre en date du 31 janvier 2022 dont la responsabilité incombe à un tiers

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **AUTORISE** l'indemnisation d'un montant de 58.53 € Toutes Taxes Comprises de ■■■■■■■■■■ pour la réparation des dommages causés à une fenêtre située dans les locaux de Récréa'Gray, 19 rue Victor Hugo à Gray le 31 janvier 2022.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au règlement amiable de ce sinistre et à signer tout document relatif à cette affaire.

ADMINISTRATION GENERALE

4. Désignation d'un nouveau représentant de la Ville de Gray au syndicat mixte de la chaufferie centralisée de Gray

Conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité des membres présents de ne pas procéder au scrutin secret pour ces nominations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **DESIGNE** Denise HASSOUN en tant que nouveau représentant de la Ville de Gray au syndicat mixte de la chaufferie centralisée de Gray.

5. Convention relative à la participation financière de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté au financement des actions et des expérimentations de santé pour l'année 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la convention relative à la participation financière de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté au financement des actions et des expérimentations de santé pour l'année 2022 dont le projet est annexé à la présente délibération.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un Adjoint délégué à signer la convention et tout document relatif à ce dossier.

6. Actualisation du tableau des effectifs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **ACCEPTE** la suppression des postes indiqués ci-dessous :
 - 1 poste de rédacteur principal 2ème classe à temps plein (avancement de grade)
 - 1 poste d'adjoint administratif principal 2ème classe à temps plein (décès d'un agent)
 - 1 poste d'adjoint animation à temps non complet
 - 1 poste d'adjoint technique 1ère classe à temps complet (transfert Communauté de Communes Val de Gray)
 - 2 postes d'adjoint technique 2ème classe à temps complet (transfert Communauté de Communes Val de Gray)
 - 2 postes d'adjoint technique principal 2ème classe à temps complet (avancement de grade et changement de filière)
 - 1 poste d'adjoint technique à temps non complet (changement de filière)
 - 1 poste d'adjoint du patrimoine 1ère classe (changement de filière)
 - 2 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe à temps non complet (avancement de grade)
 - 1 poste d'agent spécialisé principal 2ème classe des écoles maternelles à temps complet (changement de filière)
- **ADOpte** le tableau des effectifs actualisé, tel que présenté ci-après et arrêté à la date du 1^{er} janvier 2022 :

Cadres d'emplois et grades	Nb de poste	Emploi	Cat	Temps travail du poste
Filière Administrative				
Cadre d'emplois des attachés territoriaux				
Attaché territorial	1	VACANT	A	35
Cadre d'emplois des rédacteurs				
Rédacteur principal 1ère classe	1	Assistant administratif du pôle enfance, jeunesse et enseignement	B	35
Rédacteur	1	CREATION - Chargé de communication	B	35
Rédacteur	1	CREATION - Responsable Maison France Services et Solidarités	B	35

Cadre d'emplois des adjoints administratifs

Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	Secrétaire du pôle espace verts – voirie - propreté	C	35
Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	Agent d'accueil du musée	C	35
Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	Secrétaire du Maire	C	35
Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	Agent état civil et accueil	C	35
Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	Secrétaire du pôle espace verts – voirie - propreté	C	35
Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	Responsable du service animation	C	35
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	Agent des services postaux	C	35
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	Agent administratif du service animation	C	35
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	Assistant gestion locative	C	35
Adjoint administratif	1	Agent état civil et accueil	C	35
Adjoint administratif	1	Assistant administratif de la bibliothèque	C	35
Adjoint administratif	1	Assistant administratif du pôle culture	C	35
Adjoint administratif	1	VACANT	C	35
Adjoint administratif	1	Secrétaire de Récréa'Gray	C	28

Filière Animation

Cadre d'emplois des adjoints animation

Adjoint animation	1	Directeur de Récréa'Gray	C	35
Adjoint animation	1	VACANT	C	35
Adjoint animation	1	Animateur	C	35
Adjoint animation	1	VACANT	C	35
Adjoint animation	1	Aide auxiliaire puériculture	C	35
Adjoint animation	1	Aide auxiliaire puériculture	C	35
Adjoint animation	1	Animateur	C	8

Filière Technique

Cadre d'emplois des agents de maîtrise

Agent de maîtrise principal	1	Agent des espaces verts/voirie	C	35
-----------------------------	---	--------------------------------	---	----

Cadre d'emplois des adjoints techniques

Adjoint technique principal 1ère classe	1	Technicien du théâtre	C	35
Adjoint technique principal 1ère classe	1	Agent technique du stade	C	35
Adjoint technique principal 1ère classe	1	Agent des espaces verts/voirie	C	35
Adjoint technique principal 1ère classe	1	Agent des espaces verts/voirie	C	35
Adjoint technique principal 1ère classe	1	Agent des espaces verts/voirie	C	35
Adjoint technique principal 1ère classe	1	Agent technique du musée	C	35
Adjoint technique principal 1ère classe	1	Agent des espaces verts/voirie	C	35
Adjoint technique principal 2ème classe	1	Auxiliaire petite enfance	C	35
Adjoint technique principal 1ère classe	1	Agent des espaces verts/voirie	C	35
Adjoint technique principal 2ème classe	1	Assistant du pôle enfance, jeunesse et enseignement	C	35
Adjoint technique	1	Agent des espaces verts/voirie	C	35
Adjoint technique	1	Agent des espaces verts/voirie	C	35
Adjoint technique	1	Agent des espaces verts/voirie	C	35
Adjoint technique	1	Directrice adjointe Récréa'Gray	C	35
Adjoint technique	1	Aide auxiliaire puériculture	C	35
Adjoint technique	1	Agent d'entretien	C	35
Adjoint technique	1	Animatrice	C	35
Adjoint technique	1	Agent des espaces verts/voirie	C	35
Adjoint technique	1	Aide auxiliaire puériculture	C	35
Adjoint technique	1	Agent des espaces verts/voirie	C	35
Adjoint technique	1	Aide auxiliaire puériculture	C	35
Adjoint technique	1	Aide auxiliaire puériculture	C	35

Adjoint technique	1	Animatrice	C	35
Adjoint technique	1	Animatrice	C	35
Adjoint technique	1	Surveillant passage pour piétons écoles	C	8
Adjoint technique	1	Surveillant passage pour piétons écoles	C	8
Adjoint technique	1	Surveillant passage pour piétons écoles	C	8
Adjoint technique	1	Agent d'entretien	C	25
Adjoint technique	1	Agent technique	C	30
Filière Culturelle				
Cadre d'emplois des attachés territoriaux du patrimoine				
Attaché territorial du patrimoine principal	1	Conservatrice du Musée	A	35
Cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques				
Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1	Médiateur culturel	B	35
Filière Médico-sociale				
Cadre d'emplois des puéricultrices				
Puéricultrice de classe normale	1	Puéricultrice	A	35
Puéricultrice	1	Puéricultrice	A	35
Cadre d'emplois des auxiliaires de puéricultures				
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	1	Secrétaire Gray'ne d'éveil	B	35
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	1	Auxiliaire de puériculture	B	17,5
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	1	Auxiliaire de puériculture	B	35
Cadre d'emplois des éducateurs jeunes enfants				
EJE	1	VACANT	A	35
Cadre d'emplois des infirmiers				
Infirmiers	1	Infirmière	A	35

Cadres d'emplois des ATSEM				
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	1	ATSEM	C	35
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	1	Aide auxiliaire puériculture	C	35
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	1	ATSEM	C	35
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	1	ATSEM	C	35
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	1	Aide auxiliaire puériculture	C	35
Filière Police				
Cadres d'emplois des policiers municipaux				
Chef de service police municipale principal 1ère classe	1	Chef de service de la police municipale	B	35
Brigadier-chef principal	1	Brigadier-chef principal	C	35
Brigadier-chef principal	1	Brigadier-chef principal	C	35
Brigadier-chef principal	1	Brigadier-chef principal	C	35

7. Création d'un emploi permanent à temps complet – Médiateur culturel au Musée Baron Martin

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **CREE** à compter du 1^{er} mars 2022 un emploi permanent au grade d'adjoint territorial du patrimoine à temps complet à hauteur de 35h00 hebdomadaires afin d'assurer les fonctions de médiateur culturel, relevant de la catégorie hiérarchique C, étant précisé que les conditions de qualification sont définies réglementairement et correspondent au grade statutaire retenu.
- **MODIFIE** en conséquence le tableau des effectifs.
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget général.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un Adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

INGENIERIE – INVESTISSEMENT

8. Transfert de propriété de l'ancienne école maternelle Mavia à la Communauté de communes Val de Gray – Modification de la délibération n°2021-124

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le transfert de propriété des parcelles AE 108, AE 428 et AE 194 située 2, Avenue François Devosge à Gray, à la Communauté de Communes Val de Gray, pour son projet de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire sur la commune de Gray et ce, pour un montant de 200 000 €.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un Adjoint délégué à signer l'acte de transfert de propriété à intervenir et toutes les pièces relatives au dossier. Les frais éventuels d'actes et d'enregistrement seront à la charge de la Communauté de Communes Val de Gray.

BATIMENTS – ESPACES VERTS – VOIRIE

9. Approbation des bénéficiaires des jardins partagés

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** les bénéficiaires indiqués ci-dessous pour l'utilisation des jardins partagés.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un Adjoint délégué à signer les conventions avec les bénéficiaires et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

PETITE ENFANCE

10. Récréa'Gray et Gray'ne d'éveil – Modification des tarifs applicables

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la modification des tarifs applicables au multi-accueil Gray'ne d'Eveil et au centre périscolaire et extrascolaire Récréa'Gray et ainsi appliquer le plancher de ressources pour les enfants accueillis par l'ASE, la CADA, l'AFSAME et LE FOYER COMTOIS.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un Adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

11. Demande de subvention - Acquisition de capteur de CO2

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention au taux maximum auprès de l'Etat pour le financement de Capteurs de Dioxyde de Carbone dans les écoles de la Ville de Gray.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un Adjoint délégué à signer tous les documents afférents à ce dossier.
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget.

12. Participation financière de la Ville de Gray aux frais de fonctionnement de l'école primaire Saint-Pierre Fourier et de l'école maternelle des Ursules

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la participation financière de la Ville de Gray aux frais de fonctionnement de l'école primaire Saint-Pierre Fourier et de l'école maternelle des Ursules comme indiqué dans la présente délibération.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un adjoint délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

SPORT

13. Subvention exceptionnelle à l'ALERTE GRAYLOISE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** l'octroi de la subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000.00 € à l'Association l'ALERTE GRAYLOISE.
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget.

14. Transfert de la Maison de Services au Public (MSAP) du Centre Communal d'Action Sociale de Gray à la Ville de Gray

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le transfert de la Maison de Services au Public (MSAP) du Centre Communal d'Action Sociale de Gray à la Ville de Gray.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un Adjoint délégué à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

15. Convention de partenariat France Services entre la Préfecture de Haute-Saône, la Ville de Gray et les partenaires France Services

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la convention de partenariat France Services entre la Préfecture de Haute-Saône, la Ville de Gray et les partenaires France Services dont le projet est annexé à la présente délibération.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un adjoint délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

16. Convention de partenariat entre la Ville de Gray et l'association Coup de Pouce

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la convention de partenariat entre la Ville de Gray et l'association Coup de Pouce dont le projet est annexé à la présente délibération.
- **DESIGNE** un pilote pour organiser la mise en place et le suivi du dispositif Coup de Pouce.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un Adjoint délégué à signer la convention et tout document relatif à ce dossier.

Fait à Gray, le 22 février 2022



Le Maire,

Christophe LAURENÇOT

Nos réf : CL/GR/JJ
Suivi par Julie Jubin
Pôle Juridique
@: julie.jubin@ville-gray.fr

Gray, le 15 février 2022

Objet : Convocation et ordre du jour du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil Municipal qui aura lieu :

Lundi 21 février 2022 à 18h15
Salle des Congrès
1b rue Moïse Lévy – 70100 GRAY

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance du 20 décembre 2021

Information des déclarations d'intention d'aliéner et du renoncement de l'exercice du droit de préemption urbain

Information des décisions du Maire dans le cadre de ses délégations

FINANCES

1. Attributions de compensation provisoires 2022
2. Indemnisation amiable d'un sinistre en date du 18 décembre 2021 dont la responsabilité incombe à la Commune de Gray
3. Indemnisation amiable d'un sinistre en date du 31 janvier 2022 dont la responsabilité incombe à un tiers

ADMINISTRATION GENERALE

4. Désignation d'un nouveau représentant de la Ville de Gray au syndicat mixte de la chaufferie centralisée de Gray
5. Convention relative à la participation financière de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté au financement des actions et des expérimentations de santé pour l'année 2022
6. Actualisation du tableau des effectifs
7. Création d'un emploi permanent à temps complet – Médiateur culturel au Musée Baron Martin

INGENIERIE – INVESTISSEMENT

8. Transfert de propriété de l'ancienne école maternelle Mavia à la Communauté de communes Val de Gray – Modification de la délibération n°2021-124

BATIMENTS – ESPACES VERTS - VOIRIE

9. Approbation des bénéficiaires des jardins partagés

PETITE ENFANCE

10. Récréa'Gray et Gray'ne d'éveil – Modification des tarifs applicables
11. Demande de subvention - Acquisition de capteur de CO2

12. Participation financière de la Ville de Gray aux frais de fonctionnement de l'école primaire Saint-Pierre Fourier et de l'école maternelle des Ursules

SPORT

13. Subvention exceptionnelle à l'association l'Alerte Grayloise

POLITIQUE DE LA VILLE

14. Transfert de la Maison de Services au Public (MSAP) du Centre Communal d'Action Sociale de Gray à la Ville de Gray

15. Convention de partenariat France Services entre la Préfecture de Haute-Saône, la Ville de Gray et les partenaires France Services

16. Convention de partenariat entre la Ville de Gray et l'association Coup de Pouce

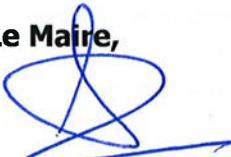
Dans l'hypothèse où vous ne seriez pas présent à cette dernière, je vous remercie de bien vouloir transmettre un pouvoir original à l'adresse suivante : julie.jubin@ville-gray.fr

Conformément à la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021, je vous informe que la séance se déroulera dans le strict respect des consignes sanitaires en vigueur avec le port du masque de façon continue.

De plus, afin de pouvoir respecter au mieux les distances minimales dans l'assistance, il sera fixé un nombre maximal de personnes autorisées à assister à cette séance qui sera également filmée avec retransmission en direct sur la page Facebook de la Ville de Gray.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,

Christophe LAURENÇOT

Téléphone : 03 84 65 11 14 – E-mail : mairie@ville-gray.fr

Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle – 70 100 GRAY

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Maire